

## **L'ASSOCIATION AFRICAINE DU COMMERCE DES SEMENCES**

### **Déclaration de position sur les biotechnologies modernes**

*( Adoptée par l'AG de l'AFSTA 2002 à Dakar)*

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) reconnaît l'importance des biotechnologies modernes comme un outil efficace en relation avec les autres technologies nouvelles existantes, pour renforcer la production alimentaire et le développement agricole en Afrique. L'agriculture restera un domaine clé pour le développement socio-économique au regard de sa contribution moyenne de 70% à l'économie nationale.

Les biotechnologies modernes ont rendu possibles d'importantes améliorations des plantes telles que les variétés résistantes aux insectes et aux maladies et contribuant à l'amélioration de la qualité des aliments. Nombre de variétés largement cultivées dans les pays développés et en voie de développement ont été sélectionnées. En Afrique, les pertes après récolte et au champ dû aux insectes, aux maladies et aux mauvaises herbes est estimée à 40%. Cela montre clairement qu'il est bénéfique d'adopter des séquences géniques originales qui ont déjà fait sa preuve d'efficacité sur les 52 millions d'hectares dans le monde.

Au moyen des Biotechnologies Modernes, l'Afrique pourra produire des variétés supérieures qui peuvent être performantes sous des pressions biotiques et abiotiques qui sont extrêmement nuisibles à l'agriculture africaine et en même temps, sont capables de produire la nourriture et des aliments concentrés pour les animaux de meilleure qualité. En effet, le continent africain a un besoin réel d'augmenter l'efficacité de sa production alimentaire par hectare pour sa population qui a un taux de croissance élevé. Ceci contribuant aussi à la réduction de la déforestation et de la dégradation de l'environnement.

En conséquence,

- L'AFSTA encourage et soutient la recherche et les applications des biotechnologies en agriculture pour améliorer la productivité agricole.

- L'AFSTA presse toutes les parties prenantes africaines, publiques et privées à participer activement aux discussions internationales sur l'utilisation des biotechnologies en agriculture.
- L'AFSTA affirme que des politiques et programmes appropriés doivent être développés pour stimuler et accélérer le développement des biotechnologies en agriculture en vue d'assurer la sécurité alimentaire qui conduira finalement à l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs africains.
- L'AFSTA recommande en priorité la mise en place des réglementations adéquates et des protocoles scientifiques appropriés pour évaluer sur une base scientifique et tenant compte des conditions existantes en Afrique, les éventuels risques pour la santé et pour l'environnement en vue d'utiliser en toute sécurité les Biotechnologies Modernes en Afrique. Toutefois, l'AFSTA considère qu'il n'y a pas de risques spécifiques associés aux biotechnologies modernes et que l'évaluation de la sécurité des produits doit être faite produit par produit. Une condition préalable est la mise en œuvre de la réglementation sur la biosécurité requise par le protocole de Carthagène sous une forme réaliste et à un coût raisonnable.
- Compte tenu de la situation économique de l'Afrique en général et du niveau des matériels et équipement requis pour mettre en œuvre efficacement les biotechnologies modernes, les pays africains ont besoin d'aide pour renforcer leur capacité à développer et évaluer les nouvelles variétés transgéniques. L'AFSTA fait appel aux Organisations de Développement Multilatérales et aux Bailleurs de Fonds Extérieurs pour assister les pays africains sur plusieurs aspects tels que l'éducation des parties prenantes sur les opportunités et les risques potentiels associés, l'élaboration des réglementations appropriées, la promotion de l'entrepreneuriat et de la participation du secteur privé local, les infrastructures de Recherche, des programmes spéciaux pour les plantes tropicales, etc. Il est notamment urgent de renforcer la capacité des autorités nationales qui s'occupent des réglementations afin d'assurer la mise en œuvre d'un suivi adéquat.

- L'AFSTA souhaite coopérer avec les organisations internationales qui s'occupent des biotechnologies agricoles et participer à tous les débats sur le sujet et ce, grâce aux compétences et à l'expérience de ses membres.